



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA LIGUE DE TIR NORD/PAS DE CALAIS du dimanche 13 novembre 2022 au CATEAU-CAMBRESIS

A 9H30, le Président de la Ligue Monsieur Michel BACZYK constate que le quorum est largement atteint, et déclare ouverte l'Assemblée Générale de la Ligue de Tir du Nord/Pas-de-Calais. 53 clubs sont présents sur les 76 que compte la Ligue, ils totalisent 241 voix sur 320 possibles.

Le Président de la ligue présente les invités et les intervenants :

- Monsieur Michel BACZYK, Président de la ligue de Tir du Nord/Pas-de-Calais
- Madame Annie DELANGHE, Secrétaire Générale de la ligue
- Monsieur Renaud KLINCKEMAILLIE, Trésorier de la Ligue et 1^{er} Vice-président de la ligue
- Monsieur Michel DELANGHE, Responsable de la Gestion Sportive de la ligue
- Monsieur Serge SIMEON, Marie du Cateau, Vice-Président Communauté de commune et Conseillé Régional délégué à l'égalité des territoires
- Madame Sylvie CLERC, Adjointe à la Communication à la Mairie du Cateau-Cambrésis, Conseillère départementale du Nord
- Monsieur Michel RICHARD, Conseillé délégué aux sports et loisirs à la Mairie du Cateau-Cambrésis
- Monsieur Pascal DELATTRE, Président du club de tir du Cateau-Cambrésis
- Monsieur Gérard DEJARDIN, Président du département du Nord
- Monsieur Joseph PICARD, Président du département du Pas-de-Calais

1 - Désignation des assesseurs et scrutateurs pour les votes :

Le Président fait appel à candidatures pour les assesseurs et scrutateurs qui ne sont pas candidats. Se présentent et sont validés par l'assemblée :

Corinne HOCHEDÉ - Raymond FREMAUX - Pierre QUENESSON - Franck SIMON

2 - Minute de silence :

Le Président de la ligue demande à l'assistance d'observer une minute de silence pour tous les licenciés qui nous ont quitté cette saison.

3 - Adoption du procès-verbal de l'AG électorale du 07/11/2022 :

L'assemblée adopte à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 7 novembre 2021 qui s'est déroulée à Wattignies. Le vote s'est fait à main levée, personne n'ayant souhaité de vote à bulletins secrets.

4 - Compte rendu de la Secrétaire Générale de la ligue, Madame Annie DELANGHE

La Secrétaire Générale de la ligue nous fait lecture de son compte rendu que vous pouvez trouver dans la brochure de l'AG. Il reprend les excellentes évolutions pour la saison 2021/2022.

- Les effectifs de la saison sont de 10 881 licenciés, soit une hausse de 14%
- Pour les effectifs des jeunes nous enregistrons une hausse de 56 % et 98 % pour les Ecoles de Tir.

A noter la gratuité des parts FFTir, Ligue et départements dans le tarif des licences pour cette saison. Cette mesure a été bénéfique pour l'évolution de nos licenciés.

Nous constatons également une très bonne progression des licenciés féminines : plus 37%. Elles représentent cette saison 10.5 % du total de nos effectifs.

Au vu de ces excellents chiffres, nos efforts continueront à se concentrer sur :

- Le recrutement et la fidélisation des jeunes et en école de tir
- Le recrutement de jeunes seniors et dames

Un petit rappel est fait sur les points suivants :

- La nécessité de bien renseigner le fichier ITAC pour une meilleure communication.
- La poursuite des différents challenges et aides aux clubs



- La relance et mise en place du dispositif d'aide pour la création et le développement des Ecoles de Tir
- La nécessité de respecter les procédures administratives pour la gestion des clubs
- Le suivi de notre plan de développement de l'olympiade 2021/2024

5 - Compte rendu du Responsable de la Gestion Sportive, Monsieur Michel DELANGHE

Le responsable expose les faits marquants de la saison 2021/2022 sur le plan des compétitions.

Après 2 ans sans championnats, la reprise en 2021/2022 ne nous a pas trop surpris en nombre de compétiteurs avec un recul de 15% en moyenne pour toutes disciplines confondues.

Nous noterons que le nombre de titres de champions de France individuels et par équipe est resté sensiblement identique par rapport à 2019.

Le nombre total de podiums nationaux et internationaux remportés par les athlètes de notre Ligue sont au nombre de 90.

A noter la très bonne participation des jeunes de notre Ligue au E Challenge mis en place par la FFTir.

8 Athlètes de notre Ligue ont participé à des matchs internationaux et ont remporté 15 podiums.

Ces excellents résultats nous permettent d'envisager de belles perspectives pour la saison 2022/2023.

6 - Rapport des commissions :

Le Président de la Ligue signale que les rapports des responsables des commissions sont repris dans la brochure de l'Assemblée Générale de la Ligue : La formation, l'arbitrage, les entraînements, la communication, les homologations ainsi que tous les comptes rendus des commissions sportives.

7 - Intervention de Monsieur Serge SIMEON, Maire du Cateau Cambrésis :

Il félicite la Ligue pour sa bonne gestion et les bons résultats sportifs.

Monsieur SIMEON remercie la Ligue d'avoir organisé son Assemblée Générale dans la ville du Cateau, riche d'un passé culturel et industriel, qui compte 7300 habitants. Le Cateau est une ville dynamique qui relance son activité industrielle et culturelle dans de nombreux secteurs.

Il remercie Pascal DELATTRE président du club du Cateau et ses bénévoles pour toutes les actions de rénovations du stand de tir couvert, en partenariat avec la Municipalité. Retenu par d'autres obligations, il souhaite à tous une bonne assemblée générale.

8 - Rapport du Trésorier Général, Monsieur Renaud KLINCKEMAILLIE :

Le trésorier de la ligue expose la synthèse du rapport financier de l'exercice 2021/2022 clos au 31/8/2022, sous forme de graphiques.

- Résultats comptables 2021/2022 :
 - Produits : 325 745 €
 - Charges : 252 220 €
 - Autres produits : 5 240 €
 - Autres charges : 281 €
 - Résultat de l'exercice : 78 484 €
- Budget prévisionnel 2022/2023 :

Le Trésorier détaille et commente la proposition du budget prévisionnel pour la saison 2022/2023.

Il tient compte d'une reprise de l'activité dans des conditions normales. Il est repris dans la brochure de l'Assemblée Générale. Le budget prévisionnel équilibré recettes/dépenses proposé se monte à 336 629 €.

- Les cotisations de la saison 2023/2024 :

Le Trésorier présente et propose à l'assemblée le tableau des cotisations validées par le comité directeur.

Les montants des cotisations pour la part « ligue » restent inchangés. La part du département du Nord reste inchangé, et la part du département du Pas-de-Calais augmente de 1€.

La FFTIR augmente de 5€ sa part pour la cotisation club, et augmente de 1€ sa part dans la licence jeune, et de 2€ sa part dans la licence adulte.



TARIF DES LICENCES ET COTISATION CLUB

Saison 2023-2024

Catégories	Total dépt PdC	Total dépt Nord	Part FFTir	Part Ligue	Part dépt PdC	Part dépt Nord
Cotisation Club	126 €	126 €	85 €	33 €	8 €	8 €
Licence Jeune	59 €	59 €	42 €	11 €	6 €	6 €
Licence Adulte	84 €	84 €	62 €	16 €	6 €	6 €

Toutes ces informations sont reprises dans la brochure de l'Assemblée Générale de la Ligue.

9 - Rapport des contrôleurs aux comptes de la ligue :

Monsieur Jean-Michel VAN RENTERGHEM fait lecture du compte rendu sur la bonne tenue des comptes qu'il a réalisé avec Monsieur Jean-Paul DEBRABANT. Il propose à l'assemblée d'approuver sans réserve le bilan et la gestion financière de la ligue pour l'exercice clos le 31/08/2022.

10 - Rapport du commissaire aux comptes, Monsieur François-Xavier ZALISZ du cabinet CHD :

Monsieur ZALISZ nous fait lecture de son rapport sur l'exercice clos au 31/8/2022.

Il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donne une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du 2018-06 et 2019-09 et dans le respect du principe de prudence.

Il informe l'assistance de la nécessité pour les associations de déclarer les dons et de quantifier le bénévolat.

Les informations concernant la déclaration des dons sous forme d'un guide sera envoyée à tous les présidents des clubs par le Trésorier de la Ligue.

11 - Votes des différents éléments du rapport du trésorier :

- Résultats comptables 2021/2022, Budget prévisionnel 2022/2023 et quitus au trésorier et comité directeur.
- Affectation de l'excédent de l'exercice 2021/2022 aux fonds associatifs destinés aux investissements futurs.
- Cotisations 2023/2024.

L'AG adopte à l'unanimité ces 3 résolutions, et donne quitus au Trésorier pour sa gestion. Le vote s'est fait à main levée, l'assemblée n'ayant pas souhaité de vote à bulletins secrets.

12 - Choix du Commissaire aux comptes pour les 6 années à venir :

Le contrat de 6 ans pour le cabinet C.H.D. est arrivé à terme.

Le Trésorier a fait appel à devis auprès de 2 prestataires pour les 6 prochaines années :



- ✓ CHD qui nous a fait parvenir un de devis de 3100 € HT pour 1 année
- ✓ FIDUCIAL qui nous propose un devis de 3300 € HT pour 1 année

Ces 2 propositions ont été mises au vote du Comité Directeur (vote de la proposition de reconduction du cabinet CHD 1 contre, pas d'abstention, le cabinet CHD sera proposé au vote de l'Assemblée Générale 2022).

Le Président de la Ligue propose au vote de l'Assemblée la reconduction du Cabinet CDH dans les fonctions pour les 6 années à venir. Le vote s'est fait à main levée, personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret. L'assemblée vote à l'unanimité la reconduction du cabinet CHD dans ses fonctions pour les 6 prochaines années.

13 - Désignation des contrôleurs aux comptes pour la saison 2021/2022 :

Suivant l'article 23 des statuts de la ligue, nous devons désigner 2 contrôleurs aux comptes. Le Président fait appel à candidature : se proposent Messieurs Jean-Paul DEBRABANT et Jean-Michel VAN RENTERGHEM. L'Assemblée les désigne à l'unanimité.

14 - Rapport moral du Président Monsieur Michel BACZYK :

Le Président remercie tous les membres du bureau et du comité directeur de la Ligue, les Présidents des comités départementaux, les responsables des commissions, arbitres et bénévoles pour leurs implications dans toutes les actions de la ligue.

Il remercie également les partenaires de la ligue, la Fédération Française de tir, la Direction Régionale Jeunesse Sports et Cohésion Sociale, l'Agence Nationale du Sport et le Conseil Régional pour leur soutien et aides financières. Cette année de reprise après celles perturbées par le COVID a vu quelques points positifs :

- La dématérialisation de la licence imposée par le ministère des sports a été mise en place, avec l'obligation du certificat médical grâce au logiciel EDEN
- Malgré quelques problèmes au démarrage d'EDEN tous nos licenciés doivent maintenant l'utiliser afin de préparer l'accès futur au S.I.A. prévu début 2023
- La progression du nombre de licenciés a été spectaculaire dans notre ligue +14% la plus forte progression des ligues en France. La licence gratuite pour les jeunes y a contribué.
- La mise en place du Pass-Sports par le ministère des sports pour aider les jeunes.
- La réalisation des actions de notre plan de développement 2021-2024 de la ligue NPDC se poursuit en particulier avec le dispositif école de Tir et les investissements pour les clubs.
- La poursuite des homologations des stands de notre ligue.
- Les subventions du Conseil régional et de l'ANS nous ont été totalement attribuées.
- Deux tireurs de notre ligue se sont particulièrement distingués dans des compétitions internationales : Théo MOCZKO et Michael DHALLUIN.

Quels sont les objectifs pour la saison 2022/2023 :

- Les commissions devront travailler afin de relancer la pratique du tir dans les disciplines et catégories en perte de vitesse
- Continuer à augmenter le nombre de nos licenciés et les fidéliser en particulier chez les jeunes.
- Poursuivre l'aide envers les clubs sur le plan matériel et humain pour développer en particulier les écoles de tir. Poursuivre le développement du dispositif des écoles de tir.
- Développer les cibles de couleurs.
- Poursuivre notre politique de formations de cadres et d'entraînements.
- Aider les licenciés au travers des clubs à utiliser le futur portail S.I.A. (râtelier numérique)

Le projet de la gestion dématérialisée des armes de catégorie B et C (S.I.A.) par le service central des armes est toujours prévue début 2023 pour les tireurs sportifs. Un référent armes a été désigné dans chaque préfecture des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Le nouveau décret sur les armes devrait prochaine être effectif. Cela facilitera les démarches auprès des armuriers.

Le Président clôture son rapport, et remercie tous les bénévoles des clubs.

Le rapport moral du Président qui inclus les rapports des intervenants, est proposé au vote de l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale l'adopte à l'unanimité. Le vote s'est fait à main levée, personne n'ayant souhaité un vote à bulletins secrets.

15 - Questions diverses :

Ligue de Tir du Nord/Pas-de-Calais

270 rue des Bourreliers – Zac du Moulin Lamblin – 59320 Hallennes lez Haubourdin - Code APE : 9312 Z

Siret 378 025 555 00020 – www.liguedetirnpdc.fr - www.fftir.org



- Contrôle FINIADA dans les clubs :

Question envoyée par un président de club au sujet du contrôle pour les tirs d'initiation au moyen d'armes à air comprimé : le code de la sécurité intérieure (Article R312-43-1) version en vigueur du 10/02/2022 mentionne que le dispositif n'est pas applicable aux personnes qui participent à des tirs d'initiation au moyen d'armes à air comprimé.

16 - Désignation des délégués et suppléants de la Ligue pour l'Assemblée Générale de la FFTir :

- Délégués : Messieurs Michel BACZYK et Michel DELANGHE
- Suppléants : Messieurs Pascal VANNERCQ et Jean-Luc JENICOT

Ils sont élus à l'unanimité. Le vote s'est fait à main levée, personne n'ayant souhaité un vote à bulletins secrets.

17 - Intervention des invités :

Madame Sylvie CLERC, Adjointe à la Communication à la Mairie du Cateau-Cambrésis, Conseillère départementale du Nord et Monsieur Michel RICHARD, Conseiller délégué aux sports et loisirs à la Mairie du Cateau-Cambrésis : Ils remercient la Ligue et le club du Cateau pour avoir fait confiance à la ville du Cateau pour recevoir l'Assemblée Générale de la Ligue. Ils accompagneront toujours les associations sportives de la commune.

18 - Remises des distinctions :

Le Président de la ligue remet les distinctions suivantes :

Mérite Fédéral au grade de Chevalier à :

Christophe TANCHE du club d'Onnaing, pour ses nombreuses participations à des compétitions et résultats en tant qu'athlète para-tir de haut niveau,

Trophée AFCAM « international espoir » à :

Blandine BOURDERIOUX en récompense pour l'arbitrage

Médaille d'honneur FFTir :

Le Président de la Ligue remet une médaille d'honneur de la Fédération Française de Tir à Monsieur Serge SIMON, Maire du Cateau et Conseiller Régional, à Madame Sylvie CLERC, Adjointe à la Communication à la Mairie du Cateau-Cambrésis et Conseillère départementale du Nord, ainsi qu'à Pascal DELATTRE, Président du club de tir du Cateau.

19 - Tombola :

La ligue a acheté 3 lots importants (ordinateur portable, pistolet 10m et 1 télescope). Elle a également fait appel aux sponsors de la ligue : la Société TARGET SHOOTING nous a fait don d'un lot de 25000 plombs, et la Sté DEWAELE nous a offert des casques. Nous les remercions. Après tirage au sort, les lots sont attribués aux clubs :

Pistolet 10m :	numéro 65	Arques
Ordinateur portable :	numéro 64	Preux au Bois
Télescope :	numéro 34	Raimes Vicoigne
Les 25000 plombs :	numéro 18	Tourcoing
Un casque	numéro 9	Nieppe
Un casque	numéro 55	Linselles
Un casque + bouchon	numéro 67	Cappelle la Grande

20 - Clôture

Le Président de la Ligue clos l'Assemblée à 12h45, l'ordre du jour étant épuisé, et passe la parole au Président du club qui invite tous les participant à partager le verre de l'amitié.

Rédaction le 26/11/2022

Annie DELANGHE
Secrétaire Générale Ligue NPDC

Michel BACZYK
Président de la Ligue NPDC